



Gouvernance et fabrique urbaine sous des régimes autoritaires L'exemple vietnamien

Yves Duchère

► To cite this version:

Yves Duchère. Gouvernance et fabrique urbaine sous des régimes autoritaires L'exemple vietnamien. Atlande. L'Asie du Sud-Est, 2019, 978-2-35030-604-9. halshs-02443060

HAL Id: halshs-02443060

<https://shs.hal.science/halshs-02443060>

Submitted on 16 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Gouvernance et fabrique urbaine sous des régimes autoritaires L'exemple vietnamien

Yves Duchère

► To cite this version:

Yves Duchère. Gouvernance et fabrique urbaine sous des régimes autoritaires L'exemple vietnamien. Atlande. L'Asie du Sud-Est, 2019. halshs-02443060

HAL Id: halshs-02443060

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02443060>

Submitted on 16 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Gouvernance et fabrique urbaine sous des régimes autoritaires L'exemple vietnamien

Héritier de la révolution et de la lutte contre l'impérialisme dont il tire une partie de sa légitimité, le Parti Communiste du Vietnam (PCVN, *Dang Cong San Viet Nam*) maintient son emprise sur la société depuis 1975. Acteur incontournable des transformations socio-économiques du pays, le PCVN a progressivement abandonné la dictature du prolétariat et la lutte des classes pour lui préférer l'économie de marché à orientation socialiste. Néanmoins, en 2019, soit plus de trente ans après les réformes économiques du *doi moi**, le système politico-administratif en place est encore marqué par le centralisme démocratique*, le paternalisme et le refus du multipartisme.

Si « *recourir à l'immuable afin de faire face à la transition* » est le nouveau mot d'ordre du régime, c'est précisément parce que l'Etat-parti n'entend pas abandonner son rôle de guide et de père de la nation. Pourtant, dans un pays où 60% de la population a moins de trente ans, la période héroïque de la guerre contre les Français ou contre les Américains ne transcende plus les masses. Prenant acte de sa perte progressive de légitimité et de l'augmentation des actes de défiance à son égard, l'Etat-parti vietnamien porte depuis les années 1990 un nouveau projet de modernité et de société : la « civilisation urbaine ».

Qu'il s'agisse de faire émerger un « homme nouveau » ou d'ériger de puissantes métropoles habitées par des « urbains civilisés », le processus reste autoritaire et arrimé à une logique hégémonique. Car c'est précisément de ce projet que dépend la légitimité et donc la pérennité du pouvoir. La capacité des autorités à entendre la « demande de normalité » des citoyens, la place laissée au compromis, à la négociation et aux arrangements à toutes les échelles (à l'intérieur de l'appareil administratif mais aussi entre l'État et les populations) donnent à voir un autoritarisme mou, à géométrie variable ou un « autoritarisme négocié » (Gibert, Ségard, 2015).

Le premier objectif de cette communication, après avoir rappelé les principes de l'organisation politique et spatiale du Vietnam, est de mettre au jour les techniques et stratégies déployées par l'Etat-parti pour légitimer son pouvoir et le renforcer tout en limitant les risques de sécession au sein de son administration. La dernière partie de cette communication entend montrer comment les populations réagissent face à la nouvelle norme autoritaire, entre arrangements, résistances du quotidien et expression de la colère.

I. La « civilisation urbaine » au secours de l'État-parti a. Pouvoir et territoire

Au Vietnam, l'État et le parti sont intimement liés et le second continu de guider le premier en maintenant son emprise sur lui et sur la société. Les réformes de la fin des années 1990 (*doi moi*, renouveau), si elles signent l'abandon de la lutte des classes et de la dictature du prolétariat, n'en restent pas moins essentiellement tournées vers des impératifs économiques. La question

brulante de l'omnipotence du parti, notamment soulevée par des intellectuels réclamant un second *doi moi*, est brillamment éludée par des effets d'annonce et autres prouesses rhétoriques. Sans entrer ici dans le détail de l'organisation du PCVN, il importe de comprendre que le Vietnam souscrit encore au centralisme démocratique et que donc la verticalité du pouvoir, l'application à tous les territoires des décisions collectives ou encore l'obéissance hiérarchique constituent des dimensions centrales de l'exercice du pouvoir. Le PCVN comprend le Comité central (124 membres et 49 suppléants), le Bureau Politique (19 membres dont 5 constituent le Comité permanent qui détient la réalité du pouvoir).

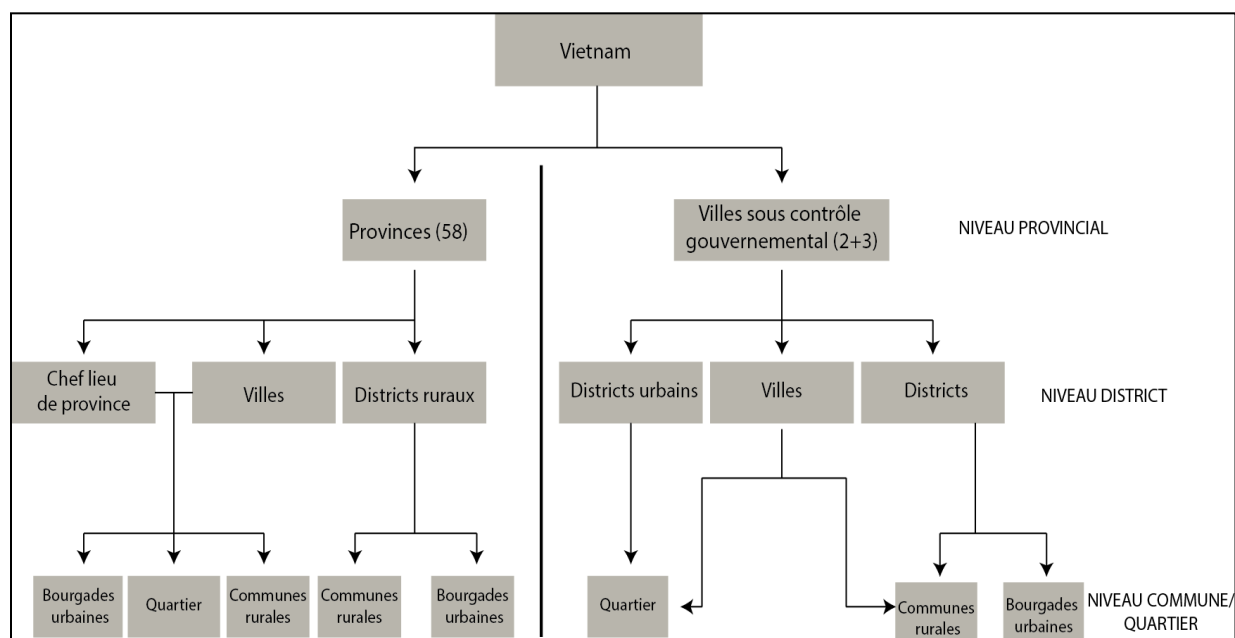
Le PCV de 1930 à 1976

Les origines du Parti Communiste du Vietnam remontent à l'année 1930. Face à la dispersion de la contestation (trois organisations communistes coexistent alors en Indochine), le Komintern exerce d'importantes pressions pour que soit unifié le mouvement. Après de vifs échanges entre les dirigeants vietnamiens et le Komintern, le parti communiste vietnamien est créé le 3 février 1930 par Ho Chi Minh à Hong Kong. Lors du plenum du PCV, en octobre 1930, le PCV est rebaptisé parti communiste indochinois et deviendra ensuite, en février 1951, le parti des travailleurs vietnamiens (PTV).

Le Parti communiste vietnamien s'impose donc rapidement face aux partis nationalistes et organise la lutte pour l'indépendance en recevant dans un premier temps, pendant la première guerre d'Indochine, l'aide de la Chine puis, dans un second temps, celle de l'URSS. À partir de 1951, le PTV met en place une politique marxiste-léniniste inspirée en partie du maoïsme (épuration du parti, réformes agraires, lutte contre le « féodalisme », émergence du concept d'« homme nouveau », etc.). À la suite des accords de Genève, le pays est séparé en deux États, au nord une République socialiste dirigée par Ho Chi Minh et soutenue par l'Union Soviétique et au sud un gouvernement népotiste dépendant de l'aide américaine. Après la guerre qui opposa le régime du Nord à son homologue du Sud et aux États-Unis, et après que le pays eu été réuni en 1975, la pensée Ho Chi Minh – qui se situe dans la droite lignée de la morale confucéenne – est imposée à tout le pays. En 1976, lors du IV^e congrès, le PTV est rebaptisé Parti Communiste du Vietnam.

Encadré 1 : Le PCV de 1930 à 1976

En ce qui concerne l'appareil d'État, le gouvernement compte 21 ministres, tandis que



l'Assemblée nationale (*quoc hoi*) compte 500 membres élus et choisis, entre autres, pour leur « passé politique clair » mais aussi pour leur appartenance à un clan, une « dynastie » ou pour leurs relations avec les responsables politiques provinciaux qui ont en charge de proposer des candidats pour la députation.

Figure 1 : Organisation du territoire vietnamien

L'organisation territoriale du pouvoir au Vietnam trouve ses origines en 1954, lorsque les communistes vietnamiens s'emparent officiellement du pouvoir et décident de réorganiser le système administratif en charge de la gestion du territoire. Se met alors en place une structure pyramidale avec au sommet le PCVN. L'organisation verticale de l'administration du territoire n'a pas changé depuis 1954 et se compose, de haut en bas, de provinces (*tin*h), districts (*huy*ên) et de communes (*x*a). Ce redécoupage, outre le fait qu'il centralise l'administration du territoire, est également pensé comme permettant une gestion plus simple et homogène du territoire national. Ainsi, en supprimant plusieurs niveaux de la hiérarchie administrative coloniale (le canton et la préfecture disparaissent), et en faisant fi de certaines spécificités locales telles que la présence de clusters d'artisans ou l'existence de traditions villageoises fortes, l'objectif révolutionnaire s'inscrit dans une idéologie antiféodale qui permet à l'État de descendre jusque dans les plus petits villages.

Aujourd'hui, à chaque niveau territorial est associé un Comité populaire (pouvoir exécutif) et un Conseil populaire (pouvoir législatif). Notons également que le parti est présent à tous les niveaux et que les Comités populaires sont reliés au gouvernement, tandis que les Conseils populaires sont liés à l'Assemblée nationale.

b. La « civilisation urbaine », un projet hégémonique ...

Depuis l'ouverture du pays à l'économie de marché à la fin des années 1980, la ville, qui abritait autrefois la « bourgeoisie comprador », devient le moteur de l'économie qu'il convient alors de défendre en tant qu'idéologie. Ainsi, progressivement, elle devient un des leviers permettant de donner plus de sens aux discours des responsables politiques sur les efforts menés par le parti pour faire du Vietnam une république dotée d'une « économie forte, d'une société équitable et civilisée » (slogan de propagande du PCV). Le projet urbain, la ville et sa capacité à créer de la richesse sont devenus un enjeu pour le parti. Les discours et slogans utilisés tentent le plus possible d'associer et d'articuler le paternalisme du parti à la nouvelle idéologie urbaine qui serait source de richesse, de modernité et de civilisation. La ville vietnamienne est en effet depuis les années 1990 perçue par les autorités comme le moteur de l'économie et le mode opératoire de l'inscription du Vietnam dans la mondialisation et ses réseaux. La ville, ou plus exactement son développement, recouvre un double impératif pour les autorités puisqu'elle s'impose de plus en plus comme vecteur de la transition du pays vers l'économie de marché mais



aussi parce qu'elle participe d'un processus de légitimation du PCVN et de l'appareil d'État.

Figure 2: « Tout pour un peuple riche, un pays fort, une société égalitaire, démocratique et civilisée »

L'Etat-parti vietnamien met un point d'honneur à expliquer sa démarche développementaliste, quitte à balayer les anciens référents politiques et le but maximaliste de la révolution. Ainsi, de la même manière que le pouvoir ne parle plus de « dictature du prolétariat » mais plutôt de l'union du peuple tout entier (*toan dân*), dans le domaine urbain et sociétal, comme le rappelle les géographes Juliette Ségard et Marie Gibert (2015), les termes de

« civilisations urbaines » (*van minh do thi*) et d' « urbain civilisé » ont remplacés les références à l' « homme nouveau » (*van minh* est dérivé du chinois *wenming* (文明)). Pour le régime, il existe donc des espaces civilisés et des espaces à civiliser. La « civilisation urbaine » se définit alors en négatif de l'espace rural supposément habité de « précivilisés ». Ce concept s'inscrit donc aussi dans une logique de distinction socio-spatiale établissant une séparation nette – mais pas définitive – entre le rural et l'urbain, les plaines et les montagnes habitées d'ethnies dites « minoritaires » ou tout simplement entre le *nha quê* (péjorativement, le campagnard) et le citadin. Finalement, les espaces périphériques des villes non encore assujettis au gouvernement de la « civilisation urbaine » sont marqués par un mode de gouvernance largement permissif (Duchère, 2019a, p181) qui dénote la faiblesse de l'Etat au-delà des limites et frontières de l' « espace urbain civilisé ».

Hanoi, ou plutôt sa modernisation métropolitaine, est un projet d'État. Ce projet de modernité porté par le ministère de la Construction et le Premier ministre est incarné entre autres par le slogan : « ville verte, civilisée, moderne et culturelle ». Ce *leitmotiv*, scandé par les tenants d'une métropole de rang international, consigne sémantiquement et publiquement certaines attentes populaires en matière de modernité urbaine. La population et les pouvoirs publics discutent, échangent autour d'un référentiel plus ou moins partagé et en réalité d'importants désaccords subsistent sur le sens donné aux mots et la définition même de la « modernité urbaine ». Cette discussion entre pouvoirs publics et populations se caractérise entre autres par des conflits de représentations en ce qui concerne par exemple le commerce de rue informel (échoppe de thé, ateliers artisanaux, etc.) généralement apprécié des Vietnamiens mais pourtant de plus en plus décriés par les autorités. Dans ce contexte où finalement la population subi plus qu'elle ne choisit les modalités du développement urbain et le projet de société qu'est censée porter la ville, les « appareils idéologiques » de l'État diffusent les idées, les normes et les principes, participant ainsi à forger le « sens commun » (comme faire croire qu'une société civilisée est une société urbaine) soit par la coercition, soit par la persuasion.

Le caractère hégémonique du projet urbain de Hanoi s'inscrit dans une continuité historique plaçant l'État-parti comme seule force politique décidant des modalités de l'aménagement du territoire. Que la politique soit anti-urbaine (comme du début des années 1950 aux débuts des années 1980) ou qu'elle soit développementaliste et pro-urbaine, elle sert dans les deux cas l'hégémonie du PCV qui n'entend pas partager le pouvoir et qui se positionne comme l'initiateur de dynamiques qui en réalité le dépassent. La récente annexion de la province de Ha Tây par Hanoi en 2008 ([voir chapitre](#)) donne justement à voir la manière dont les autorités centrales ont réagi face à la montée en force de cette province frontalière. En effet, le développement de Ha Tây profitait de puissants investissements et d'une grande proximité entre administrateurs et investisseurs, ce qui renforça le pouvoir local au point de faire émerger de petits potentats locaux.

c. ... et autoritaire

L'urbanisation de Hanoi est un projet d'Etat autoritaire à double titre : d'abord parce qu'il ne résulte pas d'une concertation et d'une consultation publique sur les formes et les stratégies urbaines à privilégier et ensuite parce que les modalités de la conversion foncière (véritable pivot de la croissance urbaine) donnent à voir un processus violent et exclusif.

Pour les autorités, le projet d'extension urbaine et de métropolisation de la capitale porte le germe d'une modernité renouvelée et d'une société contemporaine intégrée à l'économie de

marché. Mais dans les faits, cette modernité ne fait pas consensus. L'utilisation même des termes semble faire débat entre ceux pour qui la ville moderne est le lieu où les infrastructures permettent l'amélioration des « conditions matérielles d'existence » qui consécutivement déterminent la « conscience des individus » et ceux qui s'érigent contre cette vision matérialiste qui s'oppose à la ville vécue, fruit de l'expérience historique.

Alors que la modernité urbaine s'accompagne de la construction d'une nouvelle manière d'aménager l'espace (centre commerciaux, zonage fonctionnel, grands axes routiers radioconcentriques, nouvelles zones urbaines, etc.), on peut s'interroger sur l'adaptation de cette nouvelle matrice urbaine à la réalité sociale, identitaire et culturelle locale. À ce titre, nombreuses sont les voix qui s'insurgent contre l'absence de prise en compte de la culture et de l'identité de Hanoi dans la réalisation des nouveaux plans d'aménagements et les documents qui orientent le développement de la ville. Si le terme de civilisation s'inscrit dans une logique matérialiste et déterministe, celui de culture (*van hoa*) fait référence à des échanges entre les individus et avec leur environnement. Cette dernière dimension est peu prise en compte dans l'acception du terme « *van minh* » qui, comme le rappelle A. Louvet-Pham (2012) s'est imposé au terme « *van hien* », (« tradition culturelle qui perdure ») faisant référence aux codes culturels et sociétaux traditionnels qui, s'ils peuvent être parfois pris en compte, apparaissent surtout comme folklorisés et associés davantage au milieu rural perçu comme le dernier rempart capable de défendre l'identité vietnamienne contre les influences extérieures.

La conversion foncière, un processus autoritaire

Comme abordé dans le chapitre précédent, la libération des terres recouvre deux formes différentes. Dans le cas des expropriations obligatoires, les paysans sont indemnisés par la province sur la base de quatre années de récolte (en 2008, dans la province de Hanoi, environ 5 euros le m² plus l'équivalent de 10 % des terres expropriées). Dans le deuxième cas (expropriations négociables), le rapport entre le prix d'indemnisation et le prix de (re)-vente sur le marché libre peut être de 1 à 100... ce qui de fait génère un profond sentiment d'injustice renforcé par la suppression des compensations foncières.

La méthode de calcul du prix de la terre diffère en fonction du type de terre. Dans ce système, les terres agricoles sont largement sous-évaluées par rapport aux autres terres (M. Mellac, F. Fortunel, Trân, Dac Dân, 2010). En effet, ces dernières ne sont évaluées qu'en fonction de leur production annuelle, sans tenir compte des différents projets sur les terres voisines et de leur localisation. Il est alors très courant que des acheteurs entrent en contact avec les villageois pour acquérir des terres au prix fixé par l'État tout en ayant comme projet de les revendre ou de les louer au prix du marché.

Encadré 2 : La conversion foncière, un processus autoritaire

La « civilisation urbaine » ne se résume pas à un slogan vantant les mérites du mode de vie urbain, c'est également la conceptualisation d'une forme de citoyenneté basée sur l'exclusion (E. Harms, 2016, chapitre 2). En effet, la « civilisation urbaine » résulte de pratiques autoritaires telles que les évictions et les changements de statuts et d'usages du sol.

Pour construire la « civilisation urbaine », les autorités ont besoin de récupérer les terres puis de les convertir afin de les rendre constructibles (voir chapitre précédent). Afin de légitimer les « libérations » de terre, les pouvoirs publics jonglent entre deux univers sémantiques : celui de l'économie de marché et celui du socialisme conjugué au nationalisme. Les termes de

« compétitivité », d'« investissement », de « modernisation » ou encore d'« attractivité » encadrent idéologiquement le processus de « libération » des terres et participent de la construction de représentations collectives de la transition urbaine. Mais dans cette transition vers la modernité urbaine dans laquelle le pouvoir d'éviction semble basé sur le droit de propriété, la civilisation urbaine apparaît comme pensée sur le déni du droit à la ville. Face à cet état de faits, les protestations contre les « libérations » de terres se multiplient. C'est alors que pour justifier, convaincre et surtout contraindre, les pouvoirs publics déploient un appareillage idéologique et sémantique propre au socialisme et au nationalisme. Les habitants qui osent s'opposer aux « libérations », manifester voire se révolter sont taxés de « réactionnaires travaillant à la chute de l'État » ou de « traître envers la Nation ». On les accuse même d'être financés par des « organisations étrangères ».

II. Arrangements, résistances et révoltes

La société vietnamienne, bien que soumise à un parti unique autoritaire, fonctionne assez peu sous le régime de la contrainte et les formes de gouvernance qu'on observe dans le domaine urbain font montre d'un pragmatisme sans cesse renouvelé, autant du côté des habitants et des investisseurs que des pouvoirs publics. Le rapport oblique des Vietnamiens à la loi et autres règlements, les collusions, accointances et arrangements entre les populations et leurs structures d'encadrement donnent effectivement à voir une gouvernance globale davantage marquée du sceau de la concertation et du compromis même si les situations de conflits et de tensions augmentent considérablement.

a. Corporatisme d'Etat-parti

La fabrique urbaine au Vietnam recouvre un caractère ambivalent laissant apparaître des mécanismes de concertation couplés à des formes d'autoritarisme elles-mêmes modulées en fonction des territoires et de leurs enjeux. Ce que nous appelons le corporatisme, une fois analysé, offre la possibilité d'illustrer la manière dont le centre politique maintient son emprise sur les périphéries, notamment en liant les différents acteurs les uns aux autres autour d'intérêts politiques et économiques. Il s'agit donc ici d'analyser comment, à l'instar de ce qu'on observe à l'échelle de la société vietnamienne, l'administration fonctionne davantage sur le régime de la concertation/persuasion que de la contrainte.

Les acteurs de la machine politico-administrative sont liés les uns aux autres par des intérêts sectoriels ou régionaux qui donnent à voir une administration politique et territoriale marquée par l'entrisme, le corporatisme et surtout par la mainmise du centre sur toutes ses périphéries. Cependant, si l'entrisme et la verticalité du pouvoir assure au centre un contrôle de ses périphéries, il ne faut pas croire et laisser croire que les acteurs politiques constituent un bloc monolithique. En réalité, de la même manière que la société est diversifiée, le régime est lui aussi traversé par différents courants et est surtout en butte à des luttes entre factions.

En effet, le transfert de pouvoir dont ces collectivités locales profitent est en réalité une des conditions du renforcement du poids et du contrôle du pouvoir central. Ce paradoxe trouve son explication dans le fonctionnement électoral vietnamien qui, comme le rappelle Marie Lan Nguyen Leroy (Nguyen Leroy Lân, 2015), concède une importance majeure aux provinces dans le choix des candidats pouvant prétendre à un siège de député à l'Assemblée nationale (scrutin

de liste). Les consultations qui président à la désignation des candidats sont organisées au niveau national et provincial et prennent en compte des critères liés à la bonne conduite, aux bonnes mœurs, au passé politique clair, à la défense de la patrie, etc. Ce mécanisme permet une réciprocité et installe une dépendance mutuelle entre l'Assemblée nationale et les provinces dont les intérêts sont, de fait, sensiblement les mêmes.

Une autre particularité du fonctionnement de la machine politico-administrative vietnamienne est relative aux espaces de libertés concédés par le centre aux périphéries en matière d'aménagement et de développement urbain. Au Vietnam, les communes et les districts sont de simples rouages exécutants et du rapport que ces niveaux entretiennent avec la province dépend une partie du développement local. Souvent le faisceau des incitations/contraintes dans lequel le district et la commune évoluent n'est pas propice à leur participation active à la fabrique urbaine. Ainsi, les populations et les entreprises de construction-promotion peuvent être sollicitées par les communes et districts afin de contrebalancer la faiblesse des incitations provinciales. Ce système permet d'assouplir le fonctionnement du centralisme démocratique mais peut faire intervenir des mécanismes de corruption aboutissant à des modifications importantes des plans et au versement de rétro-commissions. À noter que la construction d'infrastructures par les promoteurs en échange de terres (« terres contre infrastructures ») est un des leviers importants de la production urbaine qui offre aux autorités locales l'opportunité de négocier directement avec les investisseurs et donc de profiter elles aussi des fruits de la croissance. Ce type de système confère à la structure administrative une cohérence dans le sens où, en distribuant les richesses créées par le développement urbain, il limite les revendications au sein de l'administration locale. Néanmoins, comme l'a montré la géographe Mai Hue Nguyen, les arrangements entre investisseurs et autorités locales se font aussi au détriment des espaces publics et des services urbains (par exemple, des zones commerciales sur le plan se transforment, après négociations, en zones résidentielles).

b. Compromis, résistances du quotidien et gouvernance itérative

Face à l'autoritarisme foncier qui se déploie dans les villes vietnamiennes mais aussi dans leurs périphéries urbaines et rurales, les populations paysannes des espaces mi-urbains/mi-ruraux sont les plus vulnérables et apparaissent, à première vue, désemparées face aux moyens mis en œuvre par les autorités pour accélérer le passage à la « civilisation urbaine ». Si nombre de paysans du périurbain de Hanoi apparaissent comme des victimes, l'analyse de leurs discours, de leurs représentations et de leurs stratégies socio-spatiales permet de mieux définir le cadre de l'exploitation dont ils sont victimes et surtout les limites au-delà desquelles la domination n'est plus, pour eux, « tolérable ».

Les stratégies de travestissement, les subterfuges et autres tactiques critiques à l'égard des autorités projettent le plus souvent vers l'extérieur l'image d'un consentement affable car elles s'inscrivent dans l'idéologie dominante, ce qui permet au passage de naturaliser le pouvoir des dominants et de s'assurer d'être entendu (à défaut peut-être d'être écouté).

Ainsi, les résistances du quotidien ont une fonction consensuelle dans le sens où elles permettent d'éviter le conflit ouvert. Les paysans du périurbain soumis aux « expropriations » dissimulent leur résistance et développent des stratégies de grignotage et de squattage des terres. La confrontation collective ouverte n'est une possibilité que lorsque tous les autres recours ont été épuisés.

Aux trois types de domination (matérielle, statutaire, idéologique) définie par James Scott (J. Scott, 2008) correspondent des formes de résistances allant de la menace anonyme, grignotage de terre, dissimulation, blocage de péages d'autoroute (résistance matérielle) à la production artistique affirmant de manière déguisée la dignité et/ou exprimant la colère (résistance statutaire) en passant par le développement d'une contre idéologie, d'une sous-culture dissidente dont le mythe du renversement politique ou de l'ère post-hégémonie font partie (résistance idéologique).

L'opposition aux dominants advient lorsque les échanges économiques sont perçus comme injustes et contraires à ce que les individus s'imaginent être une économie morale. Il y a aussi, et notamment dans le cas du Vietnam, quelque chose à chercher du côté de la réciprocité des échanges et notamment des promesses – et donc des attentes populaires – faites par le pouvoir afin de justifier le système social mis en place. Dans le cas présent, le droit à la terre a été un des piliers de la « guerre de mouvement » (accession au pouvoir) du PCVN qui a d'ailleurs fondé une partie de sa légitimité sur la réforme agraire. Néanmoins, la libéralisation du marché foncier et la confiscation des terres agricoles pour les confier aux forces du marché, autrefois classées au rang d'ennemi de classe, entraîne des *thac mac* (remords assortis de doutes profonds) chez de nombreux Vietnamiens. C'est ainsi qu'il apparaît intéressant de noter que les sujets qui résistent, voire qui se révoltent, se situent « au dedans de l'idéologie dominante » telle qu'ils la conçoivent puisque leurs objectifs s'inscrivent dans le système de valeurs des dominants.

La gouvernance itérative dans l'aire métropolitaine de Hanoi

Depuis les années 1990, suite à l'accélération de la transition urbaine, à l'ouverture économique et à la mise en réseau du pays à l'échelle régionale et internationale, l'État-parti vietnamien fait preuve d'un pragmatisme renouvelé et repensé à l'aune des enjeux posés par le développement économique et social. Certains observateurs, comme Nguyen Hai Hong (2011), parlent de *uyen chuyen ve chin tri* (flexibilité politique) pour décrire la manière dont l'État-parti vietnamien parvient à répondre à la demande de normalité formulée par la population et la société civile.

Le type de territoire (urbain/rural, périurbain proche/éloigné, agricole/artisanal, etc.), la nature des configurations de systèmes d'acteurs, l'histoire du peuplement local et surtout la place de la commune dans l'aire métropolitaine (dont on sait qu'elle est traversée par de multiples enjeux qui ne touchent pas tous les territoires avec la même intensité) participent de la pluralité des formes de gouvernance.

Expression d'un État qui s'adapte à de nouvelles données et à une société en mutation, la gouvernance itérative est la forme de gouvernance la plus développée. À mi-chemin entre le tâtonnement, l'expérimentation et la négociation, ce mode de gestion territoriale est l'équilibre le plus naturel qui parvient à croiser de manière subtile le projet de modernité, les pratiques individuelles et les intérêts des différents systèmes d'acteurs. Comme le rappellent d'ailleurs Marie Gibert et Juliette Ségard (2015), ce sont ces principes de gouvernance itérative et flexible qui permettent « soit de laisser expérimenter localement des réponses à ces nouveaux enjeux, soit de limiter et circonscrire abruptement ces expérimentations, lorsque l'opinion publique devient trop agitée ».

Duchère Y, 2019, *Hanoi et sa région. Une géographie du compromis en régime autoritaire*, Les Indes Savantes, 238 p.

Encadré 3 : La gouvernance itérative du régime de Hanoi

La dissimulation, la ruse, l'art de se faufiler dans la loi (*lach luat*) ou encore le passage en force (*pha rao*), sont les possibilités qui s'offrent aux habitants et qui constituent autant de résistances matérielles. Mais, lorsque les habitants du périurbain mettent par exemple en place des stratégies spatiales d'extension de l'habitat ou des espaces artisanaux, ce qu'il importe de souligner est la manière dont ces stratégies sont justifiées (résistance statutaire). Les individus prenant part à des formes d'urbanisation informelles et illégales sur des terres rizicoles ou sur des terres normalement réservées au maraîchage (terres 10 %) n'hésitent pas à rappeler que ces terres ont été gagnées par la lutte :

« Nous, humbles paysans du peuple vietnamien, avons dû vivre sous domination chinoise pendant mille ans et sous l'oppression coloniale pendant cent ans. Aujourd'hui, nous sommes propriétaires du pays, nous vivons dans un régime socialiste, or nous devenons « sans abris » à l'endroit même où nous nous étions battu quelques dizaines d'années plus tôt, à l'endroit même où nous avons sacrifié nos vies » (lettre de contestation envoyé au premier ministre M Nguyen Tan Dung, 2012).

Et de rajouter que de toute manière :

« Le Parti est le père de la nation, comme des enfants prennent soin de leurs parents, nous avons œuvré pour le Parti, c'est-à-dire pour la nation (...), les terres sont des récompenses, elles sont le signe d'une reconnaissance » (M Th, La Phu, février 2012)

Les entretiens menés auprès de populations concernés par les « libérations de terres » entre 2012 et 2015 mettent en exergue que la résistance matérielle (ici, occupation de terres agricoles) s'accompagne aussi d'une résistance statutaire que cet extrait illustre en partie. Les habitants construisent leurs propos à partir et dans le cadre de l'idéologie dominante selon laquelle le parti est l'institution centrale à qui revient légitimement l'autorité. On notera également que l'argent dont il est question (compensations financières suites aux « libérations de terres ») est ici dénoncé pour ses externalités négatives (fléaux sociaux). L'argent distribué à des paysans n'ayant aucune expérience particulière en matière d'investissement et de protection de capital entraîne de fait, et sans surprise, des chocs au sein des familles qui du jour au lendemain se voient dotées de moyens financiers considérables tout en ayant perdu leurs réels moyens de production (leurs terres).

« ... le Parti, qui est le père de la patrie et qui doit veiller sur les Vietnamiens, récupère nos terres sans se soucier de ce qu'elles représentent pour nos familles installées ici depuis des siècles. Lorsqu'il récupère nos terres, le Parti envoie un message fort à la jeunesse, il lui donne de l'argent en échange de nos terres sacrées. Avec cet argent, la jeunesse se pervertit encore plus rapidement. C'est une question de symbole, certes, mais certaines conséquences sociales sont bel et bien désastreuses » (Mme L, La Phu, 2012).

c. Révoltes foncières ou désaveu politique ?

Les échanges, négociations, compromis et autres concertations avec les populations modulent l'autoritarisme politique des autorités mais ne les mettent pas pour autant à l'abri de manifestations de colère de la part des populations lorsque celles-ci estiment que le théâtre public de la domination et de l'injustice doit cesser. Généralement, l'expression publique du sentiment d'injustice advient lorsque sur un sujet précis, ici les évictions foncières, tous les recours ont été usés et lorsque le tabou doit être brisé publiquement afin d'engager la responsabilité publique des autorités. Mais au Vietnam, comme dans d'autres régimes autoritaires, la possibilité d'une expression populaire libre est fortement limitée. Ainsi, lorsque les paysans cherchent à rendre publique une injustice foncière en se rendant pacifiquement place Ba Dinh (place de la déclaration d'indépendance du président Ho Chi Minh) à Hanoi pour y brandir pancartes et banderoles en scandant ouvertement leurs revendications, il ne s'écoule généralement pas plus de quelques dizaines de minutes avant qu'ils ne soient interpellés par les forces de police. C'est parce que le régime de Hanoi est parvenu à éliminer quasiment toute forme d'expression non violente qu'il est en permanence en état d'alerte. Il se sent menacé par ce qu'il a lui-même créé en rendant impossible l'expression cathartique de l'accumulation de blessures et d'humiliations dont la conséquence naturelle et logique est la colère et la révolte.

Ce qu'il importe ici de comprendre est que l'expression de cette colère, l'émeute ou même la révolte ne sont en fait pas déterminés économiquement. En effet, les Vietnamiens qui affrontent la police au risque de leur vie ne le font pas uniquement dans l'espoir d'obtenir de meilleures compensations financières en échange de la récupération de leurs terres par les pouvoirs publics. Ces manifestations violentes sont des moments d'expression de la dignité qui traduisent un désaveu général de plus en plus évident de la population envers ses structures d'encadrement. Certains des slogans utilisés par les manifestants abondent d'ailleurs dans ce sens, à l'instar de « *Tha achet khong chiu mat dat!* » (Plutôt mourir que perdre nos terres »). Les sit-in, occupations, manifestations, émeutes ou tout simplement les actes de résistance individuelle sont de plus en plus fréquents. Aux émeutes de Thai Binh en avril 1997 ou encore celles des hauts plateaux en 2001 doivent dorénavant s'ajouter une série d'événements qui augurent d'un véritable sursaut populaire et d'une volonté claire et affichée de ne plus se taire face au sentiment d'injustice grandissant. Ainsi, l'affaire Doan Van Vuon en 2012 à Hai Phong, les affrontements et la prise d'otage à Dong Tâm (district de My Duc, Hanoi) ou encore les tensions autour du projet d'Ecopark allongent la longue liste des accès de colère de la population contre son administration, voire contre le système politique de la RSVN.

Si à en croire les articles de presse, les rassemblements populaires contestataires sont, pour les autorités, le fait de « racailles » ou d'« extrémistes », force est de constater que ces événements se multiplient, s'intensifient et que les citoyens diversifient leurs modes d'action, notamment en élargissant la base de leurs revendications. Les événements de juin 2018 avaient pour point de départ l'opposition à un projet de ZES (zone économique spéciale) dans lequel les investisseurs chinois profitent de baux de 99 ans. Le risque craint par les manifestants est que ces zones soient gérées de manière autonome par les ressortissants chinois, c'est donc une question de souveraineté qui s'inscrit bien évidemment dans un conflit historique opposant la Chine au Vietnam. Cependant, au-delà des revendications foncières et de l'élan national observés lors de ces événements, d'autres messages, moins relégués par la presse vietnamienne, ont été portés. Si dans les cortèges on pouvait lire « Pas de location de terres à la Chine, même pour une journée » ou encore « Chine, hors du Viêt Nam ! », d'autres slogans critiquaient ouvertement la loi de cyber-sécurité adoptée le 12 juin 2018 ou encore, et c'est assez rare pour le signaler, le parti communiste vietnamien lui-même. Ainsi, on pouvait lire « À bas les traîtres », « À bas les

communistes » et même apercevoir quelques drapeaux américains, tandis que des drapeaux vietnamiens étaient brûlés. Bien entendu, ces manifestations ont été réprimées violemment et d'importantes peines de prison ont été prononcées. Le spectre d'une révolution populaire démocratique sur le modèle des printemps arabes hante désormais les plus hautes instances du PCVN qui depuis le dernier congrès a adopté un net tournant sécuritaire.

Bibliographie

- Duchère, 2019a, *Hà Nội et sa région. Une géographie du compromis en régime autoritaire [Hanoi and its region. A geography of compromise in authoritarian regime]*, Les Indes Savantes, 238 p.
- Duchère, 2019b, « Urbanization and land disputes in Vietnam : compromises and protest », *The Russian Journal of Vietnamese Studies*, 20 p http://194.67.180.5/images/vs/2019/vs_2019_1-20-34.pdf
- Gainsborough, 2010, *Việt Nam, Rethinking the State*, Londres: Zed Books, p. 49.
- Gibert, Ségard, 2015, « L'aménagement urbain au Việt Nam, vecteur d'un autoritarisme négocié » [Urban planning at Việt Nam, a vector of negotiated authoritarianism], *Justice spatiale*, n° 8, <http://www.jssj.org>
- Harms, 2016, *Luxury and rubble. Civility and dispossession in the New Saigon*, University of California Press, 304 p.
- Kerkevliet, 2014, « Protests over Land in Vietnam : Rightful Resistance and More », *Journal of Vietnamese Studies*, Vol. 9 (3), p. 19-54.
- Mellac, Fortunel et Trần Đắc, 2010, *La Réforme Foncière Au Vietnam Analyse Des Jeux D'acteurs et Du Processus de Transformation Des Institutions Aux Échelons Central et Provincial [Land Reform in Vietnam: Analysis of Stakeholder Games and Institutional Transformation Process at Central and Provincial Levels]*, Agence Française de Développement, Ministère des Affaires Etrangères, 195 p. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00518973>
- Nguyen Hai Hong, 2016, « Resilience of the Communist Party of Vietnam's Authoritarian Regime since Đổi Mới », *Journal of Current Southeast Asian Affairs*, 35, 2, p. 31-55. <https://journals.sub.uni-hamburg.de/giga/jsaa/article/view/953/960>
- Nguyen Leroy Lân, Marie, 2015, *Les enjeux de la nouvelle réforme foncière au Vietnam [The challenges of the new land reform in Vietnam]*, Carnets de l'IRASEC, 90 p. <https://books.openedition.org/irasec/285>
- Scott James, 2008, *La domination et les arts de la résistance. Extraits du discours subalterne*. Yale University Press, 272 p.